

reflet de Nangis

Edito

Après notre numéro spécial rentrée, j'ai souhaité, au bout d'un an de fonctionnement, vous apporter quelques informations sur le dossier "Politique de la ville et cohésion sociale". En effet, c'est un sujet complexe qui nécessite quelques éclaircissements.

La mise en place de la "Politique de la ville et de la cohésion sociale" a débuté en 2010. Après en avoir posé le cadre, le recrutement a été lancé, et nous avons embauché un directeur qui a pour premières missions :

- de restructurer le service municipal de la jeunesse afin de mettre en œuvre une politique locale de la jeunesse adaptée aux réalités de Nangis et de la Communauté de communes ;
- d'établir un diagnostic social territorial.

Parallèlement, il coordonne le Comité Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance et suit le dossier de la vidéo protection en partenariat avec le service informatique qui assure la partie technique du projet.

Aujourd'hui, cette direction a déjà réalisé des opérations de terrain avec l'association Espoir de Provins et le centre social Nangis Lude.

Elle œuvre dans le sens d'une amélioration des services rendus à la population en matière d'accueil de loisirs et d'accueils pré et post scolaires, notamment l'augmentation des places en centres de loisirs.

La vidéo protection est en cours d'installation et devrait être opérationnelle d'ici à la fin de l'année.

Le développement du service municipal de la jeunesse se poursuit avec de nouveaux recrutements. La Municipalité a fait le choix d'une augmentation du niveau de qualification des animateurs (centres de loisirs, SMJ) afin de promouvoir l'élaboration d'un projet éducatif local.

Le dossier de ce magazine, consacré à ce sujet, vous donnera les éléments pour apprécier l'évolution de ce nouveau service.

En 2010, j'ai choisi d'apporter des modifications au Reflet de Nangis (maquette et rythme de parution notamment) et d'éditer ponctuellement une Lettre du Maire (entièrement consacrée à un sujet majeur).

Une nouvelle charte graphique est née et, dans cette dynamique, j'ai souhaité la création d'un nouveau logo en harmonie avec cette évolution. Vous pourrez le découvrir en page 3. Le projet retenu, sur les cinq présentés, a le mérite de renouer avec l'héraldique de Nangis (blason), son histoire et sa géographie, sans rupture définitive avec le précédent logo ; finalement, on pourrait qualifier ce logo : "entre tradition et modernité"

Je vous souhaite une bonne lecture.

Philippe Delannoy
Maire de Nangis

La Bibliothèque sonore départementale de Meaux

Elle met gratuitement à la disposition des aveugles et des malvoyants 3000 livres dont 700 pour les jeunes et 150 pour les scolaires, enregistrés sur CD MP3.

Ces ouvrages sont envoyés et renvoyés gratuitement par correspondance.

Les prêts de livres enregistrés sont réservés à toute personne reconnue médicalement comme n'ayant pas une vision suffisante pour lire : aveugle, malvoyante, ou handicapée moteur à 80%.

La BSDM mène une action destinée à développer la lecture chez les enfants handicapés visuels. Il y a 3 ans, nous avons signé une Convention avec la MGEN et l'inspection Académique de l'Education Nationale pour procurer aux jeunes déficients visuels les livres scolaires choisis par les professeurs, livres au programme des différentes classes primaires et secondaires.

Le support de lecture est le CD au format MP3 : 42 titres ont été enregistrés par des donneurs de voix bénévoles, dont 8 enseignants retraités.

La BIBLIOTHEQUE SONORE DEPARTEMENTALE de MEAUX est l'une des 120 antennes de l'ASSOCIATION des DONNEURS de VOIX, association fondée en 1972 par le "LIONS CLUB", reconnue d'utilité publique par Décret du 28 octobre 1977, et dont l'objet est de permettre aux personnes qui n'ont pas une vision suffisante pour lire, d'écouter des livres enregistrés par des bénévoles sur CD ou cassettes.

Bibliothèque sonore départementale de Meaux
9 rue Jean Bureau – BP 52 – 77103 Meaux Cedex
Tél : 01 64 33 02 64 – 77M@advbs.fr

Dossier

La cohésion sociale *page 4*

Requalification du centre ville réunion publique

vendredi 14 octobre de 19 h 00 à 21 h 00
salle Dulcie September

Réception des nouveaux habitants

M. Philippe Delannoy, Maire de Nangis
et la Municipalité ont le plaisir de vous inviter
à un petit déjeuner

samedi 15 octobre 2011 à 8 h 30

salle Dulcie September, cour Émile Zola

Les élus vous présenteront les services municipaux.

en partenariat avec l'Union des Commerçants de Nangis (U.N.A.C.) et PROCARS.

À 10 h 00, vous pourrez, si vous le souhaitez, visiter Nangis à bord du Nangibus.

Si vous êtes arrivés en 2011 à Nangis, merci de faire connaître votre participation au

01 64 60 52 07 ou par courriel à mairie@mairie-nangis.fr

Fêtes d'été

Les festivités du 14 juillet ont vu une forte participation de la population à la retraite aux flambeaux, au spectacle pyrotechnique et au bal sous la halle E. Zola (le spectacle pyrotechnique s'est achevé "sous un tonnerre d'applaudissements"). La fête d'août, qui sonne la fin de la période estivale, proposait également les manifestations (spectacle pyrotechnique et musical sur le thème de la musique Celtique, retraite aux flambeaux, match de foot, performance des Riders, fête foraine) auxquelles les Nangissiens sont attachés.



Libération de Nangis le 26 août

Le 26 août s'est déroulée la commémoration de la Libération de Nangis. Ce fut d'abord l'hommage aux soldats américains à la stèle qui leur est dédiée. Après le dépôt des gerbes, M. Tavernier, Président du Souvenir Français, devait prononcer un discours sur les relations franco-américaines. La cérémonie devant se poursuivre au monument aux morts où monsieur le Maire a rappelé ce que furent ces jours qui ont marqué la fin août 1944, après un dépôt de gerbes en hommage à ceux qui ont œuvré à la Libération et avant le traditionnel salut aux drapeaux et le pot de l'Amitié.



Salon artistique et balades créatives

17 et 18 septembre

Une excellente participation pour ce second salon artistique qui s'est tenu les 17 et 18 septembre, auquel 35 artistes ont participé (peintures, sculptures, gravures, photos...). Plus de 500 visiteurs ont apprécié la diversité de toutes les œuvres présentées. Des rencontres, des échanges public/artistes ont donné à ce salon un côté très chaleureux.

Les jours précédents, les élèves des établissements scolaires (16 classes) ont pu découvrir ou redécouvrir l'art plastique. Quelques peintres ont aussi créé une œuvre le dimanche 18 septembre à l'extérieur.



Journées du patrimoine 17 et 18 septembre

Nangis a accueilli environ 300 personnes sur les deux journées du patrimoine, avec plus de visiteurs le dimanche. Ils se sont montrés attentifs et très intéressés par les sites visitables seulement pendant ces deux journées et par les rappels historiques tout autour du château avec les panneaux préparés par la médiathèque.

Les visites étaient animées par Francis Bray (des caves du château), Edwige Auger, agent de la médiathèque (église) et des Maires-Adjoints : Francine Noury (Mairie), Mme Régine Moreau, Mme Masson, M. Alain Pichon (le pigeonnier, la prison). L'accueil fut assuré par les élus, le samedi par Monsieur le maire et M. Gérard Roux et le dimanche par Mme Paule Noury et M. Ludovic Lormann.



Un dimanche placé sous le signe de l'associatif 4 septembre

Premier événement majeur en cette rentrée 2011, le Forum des Associations s'est déroulé le dimanche 4 septembre à la salle Dulcie September.

Durant toute la journée, les visiteurs ont déambulé en grand nombre dans les allées et devant les stands où ils ont pu s'informer auprès des nombreux bénévoles présents, représentant des différentes et multiples activités qui font la richesse du tissu associatif nangissien. Associations culturelles, sportives, de solidarité, ... ce sont 43 associations qui étaient représentées. Point d'orgue de cette journée, la remise des récompenses (aux sportifs ayant obtenu des bons résultats lors de la saison précédente et aux dirigeants bénévoles en poste depuis plus de 10 ans) s'est déroulée dans la foulée (sportive) de ce Forum. Au total, 100 athlètes et 16 dirigeants se sont vu distinguer. Au cours de cette remise des récompenses sportives, un vibrant hommage à été rendu à Mme Fernandes de Miranda et à M. Massare, bénévoles au Handball Club Nangissien, qui ont porté les premiers secours à une jeune adhérente victime d'un arrêt cardiaque lors d'un entraînement. Ces premiers secours ont permis, non seulement de lui sauver la vie en attendant l'arrivée des pompiers, mais également d'éviter des séquelles plus graves et irréversibles. Aujourd'hui, elle se remet progressivement de cet accident. Pour ce geste spontané et efficace, Mme Fernandes de Miranda et M. Massare ont été décorés de la Médaille de la Ville.



Opération Tournesol

16/ 17 /18 septembre

C'est également le week-end des journées du patrimoine que KMK a choisi pour rendre un hommage particulier à un fleuron de l'architecture contemporaine avant sa démolition. Il s'agit de l'obsoleète mais néanmoins regrettée piscine Tournesol, prototype des piscines du même nom, rappellons-le.

Environ 200 personnes se sont déplacées pour lui dire adieu, accueillies en musique par l'orchestre de l'école de musique de Nangis invité par KMK à ouvrir la soirée. Point d'orgue de l'événement, un discours d'adieu aussi impertinent qu'émouvant, prononcé depuis le toit du bâtiment, à la grande surprise des spectateurs. À la nuit tombée, la piscine s'est baignée d'un rouge vibrant en enveloppant l'assemblée d'une ambiance sonore aquatique créée pour l'occasion. Les spectateurs ont alors pu cheminer dans l'installation composée de tournesols* et d'objets récupérés dans la piscine. Depuis les drôles de chaises disposées dans ce jardin, on pouvait entendre des souvenirs émus de baigneurs ou du personnel de la piscine.

* bichonnés pendant l'été dans le cadre de l'opération tournesol par l'équipe du service culturel, les jardiniers de la ville, le service jeunesse, l'équipe de la Médiathèque, les personnes âgées et le personnel de la Résidence du château, les enfants des centres de loisirs La Jouerie et les Pitchounes et leurs animateurs, l'équipe et les résidents de l'ABRI ainsi qu'une centaine de familles de Nangis.

AILLEURS À... Nangis

17 et 18 septembre

Revisiter la géographie, l'architecture, les petites et grandes histoires de la ville pour provoquer une sensation de dépaysement. C'est ce qui anime KMK depuis le début de son aventure nangis-sienne. Voilà pourquoi les artistes ont choisi les journées du patrimoine pour partager les premières promenades de leur collection qui continueront de grandir au fil de la résidence. Pour les promeneurs venus de Nangis ou d'ailleurs, le voyage a commencé depuis "Bienvenue chez nous", local de la compagnie transformé pour l'occasion. Mi-sas d'embarquement, mi-laboratoire révélateur de promenade, c'est là que les artistes ont préconisé à chaque visiteur un parcours adapté à son humeur. Les promeneurs ont ensuite pu explorer les lisières de la ville, s'abandonner à la contemplation, entendre des extraits littéraires, suivre un texte le long des trottoirs, se mettre dans la peau d'un cinéaste, retrouver des lieux mystérieux ou bien encore, pour les plus courageux, se promener au lever du jour.

Vous n'y étiez pas ? Pas de panique. En plus des mercredis, on vous accueille désormais à "Bienvenue chez nous" tous les premiers samedis du mois de 13 h 00 à 19 h 00 pour vous conseiller une promenade à faire seul, en famille ou entre amis.



La municipalité a souhaité évoluer vers un nouveau logo en adéquation avec la ligne graphique renouvelée fin 2010 au travers des maquettes du Reflet de Nangis (bulletin) et du Regard sur Nangis (lettre du maire). Nous vous dévoilons ici "les secrets de fabrication" de ce logo qui allie tradition et modernité.

La ville de Nangis est actuellement représentée par un logotype dont les couleurs et la forme générale sont déjà connues et popularisées, notamment par le site internet de la ville.

De ce nouveau logo se dégage une volonté de changement mais également d'attachement à l'histoire proche ou lointaine de la ville.

Le choix des couleurs s'est naturellement porté sur celles qui composent le logo actuel, qui sont utilisées dans la communication de la ville et d'ores et déjà connues de la population. Elles sont par ailleurs franches, dynamiques et sont facilement déclinables sur les supports de communication.

Du point de vue symbolique, ce logo reprend de façon moderne les armoiries du canton de Nangis : d'azur à six besants d'argent (BESANT : Pièce de monnaie ronde d'or ou d'argent, frappée autrefois à Byzance (aujourd'hui Constantinople), d'où elle tire son nom). Le Besant est l'emblème de voyages faits en Orient et en Palestine, à l'époque des Croisades. L'AZUR symbolise

Un nouveau logo pour Nangis

en héraldique la fidélité, la persévérance, la loyauté.

Les vagues orange et bleue ont également une importance symbolique : la courbe orange rappelle la route qui traversait, au Moyen Âge, une épaisse forêt et qui permettait aux marchands de Paris de se rendre aux grandes foires de Brie et de Champagne. Sur cette route fut construit le Châtel, première seigneurie créée sur le territoire de Nangis ; dans le contexte actuel, cette même vague symbolise l'ouverture et le lien entre les populations. La courbe bleue représente la rivière souterraine qui coule sous la ville et reprend la dynamique du logo actuel.

Le nom "Nangis" s'inscrit en signature sous l'illustration. L'absence de majuscule permet au nom de ne pas lutter avec l'illustration et de contre balancer l'aspect précieux d'un blason par une touche de simplicité et de proximité. Le "n" est toutefois accentué pour établir un lien avec le fond et respecter les conventions typographiques.

La typographie est simple, facile à lire et à décliner sur tout support. L'approche des lettres est réduite, donnant à l'ensemble une base solide. Le point du "i" orange est un rappel du logo précédent, toujours dans un souci de continuité, mais également une touche dynamique, comme un éclairage nouveau sur la ville. Cette nouvelle perspective est accentuée par le chevauchement des 4 plans : fond historiquement d'AZUR, blason, vagues modernes, nom de la ville et "point" orange naturellement en 1er plan. L'ensemble s'intègre dans un carré qui donne de la force au logo et en facilite l'utilisation en terme de mise en page.

Le logo peut être utilisé en quadrichromie avec ou sans effets d'éclairage.





Politique de la ville et Un an d'

En janvier 2010, à l'occasion de ses vœux à la population, monsieur Delannoy, maire de Nangis, annonçait le projet de création d'une Direction de la Politique de la Ville et de la Cohésion Sociale. En mars 2010, le CLSPD était mis en place. En octobre 2010, le directeur était recruté pour assurer la direction de ce service.

L'action menée à Nangis, dans le cadre de ce qu'il est convenu de dénommer politique de la ville et de la cohésion sociale, a pour objectif de réduire les inégalités sociales, prévenir la délinquance et rattraper les disparités de développement que Nangis pourrait connaître.

Le Reflet de Nangis propose de faire, au terme de cette première année, le point sur ce qui a été déjà réalisé et les projets en cours.

L'attractivité de Nangis

Située à équidistance entre quatre villes importantes (Provins, Melun, Montereau-Fault-Yonne et Fontainebleau) et à 70 km de Paris, Nangis est une ville attractive. Elle offre de nombreux services et infrastructures correspondant à la strate démographique d'une ville de 10000/20000 habitants. La part de logements sociaux est de 35,7 %. Nangis présente des signes de fragilité sociale, notamment sur le secteur de La Mare-aux-Curées compte tenu du nombre important de logements : 687 logements, soit 58,6 % du total des logements sociaux à Nangis, pour une population d'environ 3000 habitants (ce qui représente environ 40 % de la population totale de Nangis). Le taux de chômage sur cette zone dépasse largement le taux de chômage moyen de la commune (environ 25 %). Tous les indicateurs de fragilité sociale sont réunis dans ce quartier qui nécessite une attention particulière en matière de politique publique.

Le choix d'une politique de cohésion sociale sur Nangis

Nangis, du fait de son nombre d'habitants, inférieur à 10 000 habitants ne peut prétendre à des financements de l'État dans le cadre du Contrat Urbain de Cohésion Sociale (CUCS). Malgré cela, la ville a fait le choix d'une politique de cohésion sociale. La Direction de la Politique de la Ville est

très active ; elle réunit le service de l'enfance (accueils de loisirs et APPS), le service jeunesse, le Point Information Jeunesse, le service logement dans sa partie « accès et gestion urbaine de proximité », la prévention de la délinquance avec le CLSPD et la vidéo protection. Cette direction fonctionne sur les fonds propres de la commune.

Un CLSPD (conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance) a été créé en 2010 selon les statuts de la loi du 5 mars 2007 (voir la lettre du maire de mars 2011). Cette instance réunit plus de 50 partenaires répartis en cinq groupes de travail. La dernière assemblée plénière a eu lieu le 30 juin dernier en présence du nouveau Sous-Préfet de Provins et du Procureur de la République de Melun.

La vidéo protection sera mise en place en janvier 2012. Le premier résultat du travail du CLSPD fut le projet de vidéo protection. Il a reçu l'aval de tous les partenaires et de la population. Pour l'aider dans sa réalisation, la commune a été accompagnée par l'expertise de la gendarmerie et bien évidemment le travail est effectué en relation étroite avec le service informatique qui a à sa charge l'aspect "nouvelles technologies" de la ville.

Cet effort considérable des pouvoirs publics laisse à penser qu'il s'agissait d'une priorité pour Nangis. En effet, la ville a reçu une subvention du Fonds Interministériel de Pré-

vention de la Délinquance (F.I.D.P.) d'un montant de 90 000 € H.T. ainsi qu'une partie de la réserve parlementaire du député de la circonscription, Monsieur Christian JACOB, à hauteur de 70 000 € H.T. Le projet consiste en l'installation de 26 caméras sur les points les plus sensibles de la commune en termes de délinquance.

Après l'avis favorable de la Préfecture de Seine-et-Marne, la phase de mise en œuvre est en cours de réalisation afin que le système soit opérationnel avant la fin de l'année 2011. Cette initiative a été vivement plébiscitée par la population. Elle représente un effort financier considérable de la part de la collectivité, la cohésion sociale étant l'une des priorités des élus.

Une gestion urbaine de proximité

Pour améliorer la qualité de vie sur les différentes zones de résidence, un important travail avec les bailleurs sociaux a été engagé. Rappelons l'installation du centre social à la Mare-aux-Curées qui a pu être effective rapidement.

Les bailleurs sociaux présents sur Nangis (le



et Cohésion sociale éjà

Logement Francilien (687 logements), Trois Moulins Habitat (365 logements), l'Office Public de l'Habitat de Seine-et-Marne O.P.H.77 (134 logements), Via Habitat (14 logements), A.I.P.I (4 logements)) investissent de façon régulière sur la commune de Nangis car elle représente un potentiel d'expansion remarquable. Pour l'année 2010, de nombreux logements sociaux pavillonnaires ont été livrés.

Un travail "de concert" avec Trois Moulins Habitat sur la question du handicap a permis que huit logements spécifiques soient aménagés à Nangis. Depuis 2008, la collaboration avec le Logement Francilien a permis d'éliminer, dans le quartier de la Mare-aux-Curées, 300 m³ d'encombrants dans les caves et sur les parkings et d'y enlever également 150 épaves. La Police Municipale reste vigilante sur ce sujet.

Enfin, suite à une réflexion sur la sécurité des conteneurs d'ordures ménagères disponibles dans la ville et souvent incendiés, la mise en place de conteneurs semi-enterrés sur le parc locatif des trois principaux bailleurs a pu être réalisée.

En 2008, suite aux problèmes de délinquance, le quartier de la Mare-aux-Curées souffrait d'une mauvaise réputation ; 40 logements n'étaient pas attribués faute de candidats sur cette zone.

Aujourd'hui, le travail de cohésion sociale a porté ses fruits : le taux d'occupation est de 98 %.

Les bailleurs sociaux sont intégrés dans toutes les démarches de concertation, notamment dans le cadre du CLSPD. Ils proposent régulièrement des améliorations de l'habitat et participent à tous les projets de développement social urbain et d'animations socio-éducatives sur leurs parcs respectifs, en fonction de leurs moyens.

La vie associative est une priorité à Nangis. Un budget de 300 000 € chaque année est



voté pour le développement des associations. Il y en a une soixantaine à Nangis, ce chiffre est en constante évolution. Depuis deux ans, la ville soutient activement le centre social Nangis Lude et toute association œuvrant dans le cadre de la cohésion sociale.

Les projets

Une maison des services publics à la Mare-aux-Curées, lieu d'accueil à vocation sociale, aura pour but d'accompagner, d'aider et de renseigner les Nangisssiens dans leurs démarches. Différentes institutions seront représentées (le PIJ, la sécurité sociale...).

3 projets de logement d'urgence concernent les jeunes en difficulté d'insertion, les femmes victimes de violences conjugales et la réhabilitation d'un logement d'urgence en cas de sinistre.

Une antenne du SMJ sera installée à La Mare-aux-Curées en complément de Nangis Lude. Le recrutement d'animateurs est en cours sur la base d'un niveau de qualification élevé (brevet professionnel).

Une réflexion partenariale autour d'actions de lutte contre l'échec scolaire est nécessaire. Hormis le RASED et l'aide personnalisée, qui sont des dispositifs de l'éducation nationale, il y a très peu de projets d'aide au devoir ou de lutte contre l'échec scolaire à Nangis. C'est une réelle préoccupation des élus, des services municipaux, de l'association Nangis Lude et de l'association Espoir (prévention spécialisée).

Une aide à la "parentalité" sera mise en place



avec l'installation d'un Conseil des droits et devoirs des familles. Cette disposition législative permet aux municipalités de rencontrer les familles en difficulté éducative et de proposer des solutions partenariales. Dans ce cadre, un rappel à la loi en cas de défaut d'éducation ou de démission de la part des parents est également possible.

Des permanences de santé publique

La ville de Nangis dispose d'un Centre Médico-Social ; malgré cela, le Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.) accueille régulièrement des associations de prévention en matière de santé, par exemple la lutte contre le diabète. Dans le cadre de la maison des services publics, des associations spécialisées pourront intervenir auprès de la population.

Les élus se battent pour trouver des solutions afin de pouvoir obtenir des services de l'État que Nangis puisse mettre en place un contrat urbain de cohésion sociale permettant le financement d'actions d'éducation et de prévention en direction des familles.

Bilan de mi-mandat de la municipalité : pas de quoi être transporté !

À Nangis, la municipalité de droite dirige la ville depuis maintenant 3 ans et demi. Les prochaines élections municipales auront lieu en mars 2014. Il est de tradition qu'une équipe municipale fasse à mi-mandat, un bilan d'étape de son action réalisée et de ce qu'il lui reste à faire... Mais à Nangis, rien !

Sans doute parce que ce bilan n'est guère réjouissant. Ainsi :

- Des hausses d'impôts

Après 4% en 2008, plus 5% en 2011.

- Des bus vides

La mise en service en août 2009, sans consultation de la population, de Nangibus qui est très loin de rendre un service de transport pratique pour les Nangisais, excepté quelques dizaines d'abonnés "navigo" a occasionné un coût pour les contribuables de 50 000 euros minimum chaque année.

- La sécurité des habitants malmenée

Seule réponse, la vidéo surveillance décidée il y a un an mais pas encore réalisée.

- Une voirie très, très dégradée

Des travaux de voirie entrepris avec des mois, voire une année de retard. Un entretien peu réactif : boucher les nids de poule et arracher l'herbe des chaussées semble relever des travaux d'Hercule...

- Une ville sale

- De moins en moins d'arbres

Beaucoup arrachés n'ont jamais été replantés (stade, boulevard du Tivoli...).

- Des restrictions partout

Sur la garde des jeunes enfants, au centre de loisirs le mercredi, sur les sorties scolaires des enfants avec le car de la ville vendu, sur le service jeunesse, à la médiathèque, au service culturel, sur le social...

- Une politique de favoritisme

Pour les embauches, le logement comme pour les dérogations scolaires...

- Des relations avec les associations de plus en plus difficiles...

Pour ce qui concerne le futur, un seul projet connu, très coûteux et qui n'a donné lieu à aucune concertation : la rénovation de l'avenue du Général Leclerc et de la Place Dupont-Perrot

Si nous avions prévu de requalifier la place, sans aucune perte de stationnement, nous pensons que refaire totalement la rue du Général Leclerc n'est pas une priorité.

Ce n'est pas l'avis de la municipalité qui s'apprête à supprimer une trentaine de places de stationnement : une très mauvaise nouvelle pour le commerce de proximité ! Et avec un coût de travaux "pharaonique" : 2,3 millions d'euros dont 2 millions empruntés. Cela fait cher la place de stationnement supprimée !

Dans ces circonstances, beaucoup de Nangisais nous disent attendre les prochaines élections avec beaucoup d'impatience. Nous aussi. Mais nous estimons qu'il faut continuer de s'opposer à chaque mauvais coup afin d'éviter une trop importante dégradation de notre ville.

Les élus de la liste "Nangis sociale, humaine et démocratique" : Michel Billout, Simone Jérôme, Alain Veller, Brigitte Rollet, Michel Le Gal, André Palancade, Clotilde Lagoutte.

Nouvelles activités

Ecurie/Elevage de Courtenain

Spécialisée dans la pension pour propriétaires de chevaux ou dans l'élevage de chevaux de sport, Mme Anne Rasztar vous propose ces services à l'écurie/élevage de Courtenain situé R.D. 12 Route de Fontainebleau 77370 Nangis.

Contact : 06 99 56 49 20 – elevagedecourtenain@neuf.fr

DOG Informatique

M. René Poix, professionnel depuis 7 ans, est spécialiste de l'installation et du dépannage de produits et périphériques informatiques pour particulier ; il vous proposera les meilleures solutions à tous vos problèmes. Vous aurez également la possibilité d'acheter sur commande votre matériel informatique.

Contact : 17, promenade Jules Ferry 77370 Nangis
09 51 28 96 64 - 06 20 41 68 33

DRI Electricité

Spécialisé dans l'électricité, le chauffage électrique, la ventilation mécanique contrôlée, les portails automatiques, l'interphonie ou encore les alarmes, M. Ben Youcef vous propose ses services de dépannage, rénovation, installation, mise en conformité et une disponibilité 24h /24 pour toutes vos urgences.

DRI électricité 35, avenue Georges Pompidou 77370 Nangis

Contact : 06 15 94 96 71 ou 09 51 35 71 21 – drielectricite@free.fr

Aménagement Seine-et-Marnais

L'entreprise de M. Cabaret, installée 5 rue du Général Leclerc, est spécialisée dans le domaine de l'aménagement intérieur. Carrelage, isolation, doublage, fermetures, peinture, électricité, plomberie, chauffage central, dépannage fuel, gaz et électricité sont autant de travaux auxquels Aménagement Seine-et-Marnais peut répondre. Dans le cas de travaux à effectuer relevant de ces différentes spécialités dans un même temps, cette entreprise sera en mesure d'assurer efficacement une coordination des chantiers à réaliser.

Il est possible de rencontrer M. Cabaret les mercredis et samedis matins 5 rue du Général Leclerc ou alors de le contacter au 06 16 66 83 72.

Communiqué de la Caisse d'Assurance Maladie de Seine-et-Marne

Vous êtes victime d'un accident engageant la responsabilité d'un tiers...

Lorsqu'une personne est victime d'un accident engageant la responsabilité d'un tiers (accident de la voie publique, accident de sport, morsure d'animal, agression, accident médical...) la Caisse d'Assurance Maladie, qui rembourse à la victime ses dépenses de santé et l'indemnise en cas d'arrêt de travail, se met en relation avec le tiers responsable ou avec sa compagnie d'assurance, pour récupérer les sommes qu'elle engage. Cette démarche, "Le Recours Contre Tiers", permet de faire supporter au responsable d'un accident les dépenses qu'il provoque. Elle permet aussi de préserver notre système de santé et ne modifie en rien les modalités de prise en charge des assurés sociaux.

Si vous avez été victime d'un accident causé par un tiers, déclarez-nous votre accident, soit en ligne sur : www.ameli.f, rubriques Votre Caisse / En ce moment ; soit par courrier postal mentionnant votre numéro de sécurité sociale à adresser à Caisse d'Assurance Maladie de Seine-et-Marne, Service Contentieux, 77605 Marne la Vallée Cedex 03 ; soit par téléphone au 3646 (prix d'un appel local depuis un poste fixe).

En 2010, la Caisse d'Assurance Maladie de Seine-et-Marne a versé près de 2,4 Milliards d'euros de prestations au titre de la maladie et des accidents du travail. La même année, "Le Recours Contre Tiers" a permis de récupérer 40 Millions d'euros auprès de tiers responsables d'accidents.

Recensement de la population recrutement

La collecte des informations débutera le 19 janvier 2012 et se terminera le 18 février 2012. Pour préparer et réaliser l'enquête de recensement, la commune recrute des Agents Recenseurs

En CDD, pour la période de janvier à février 2012

Missions

- Recenser la population Nangissienne
- Distribuer et collecter les questionnaires
- Aider les personnes à compléter les imprimés
- Vérifier, classer, numéroté et comptabiliser les questionnaires

Qualités et compétences requises

- Discrétion et rigueur
- Qualités relationnelles.
- Disponibilité soir et week-end

Formation ou diplôme

- Permis B
- Bien connaître Nangis

*Adressez une lettre de motivation et CV à l'attention de Monsieur le Maire,
Hôtel de ville BP 55 77370 NANGIS avant le 30 octobre 2011.*

État civil

Naissances

REGUI Ayman le 4/06 - TAUBER Kersley le 5/06 - GARNIER Ambre le 6/06 - GROS-DESIRS--LENS Yanis le 7/06 - MATYSIAK Maxence 8/06 - GUERDOUM Saïd le 10/06 - LAIB Dalia le 16/06 - DROISSART Nathan le 18/06 - FAVRE Luca le 22/06 - MESLIER Quentin le 22/06 - EL ABDI Hanaé le 24/06 - GALLEDU Mahamadou le 27/06 - LOUBOUTIN Swann le 28/06 - LE GOFF Matteo le 29/06 - ROUSSEAU Romane le 1/07 - ZOUHIR Safiya le 4/07 - DESCOUITURES Camille le 19/07 - REDOLFI Liam le 21/07 - BOUGE Adrien le 24/07 - TOUROULT Adèle le 26/07 - CROUPM Ludivine le 28/07 - ACHBARI Anas le 31/07 - NEDA Raphaël le 4/08 - KHELLOU Sarah le 13/08 - BENOIST Lisa le 14/08 - MAILLARD Alexys le 18/08 - MARCEL--SUZANON K'nelle le 19/08 - LANDAT Mauryne le 25/08 - LAHOUAICHRI Nora le 27/08 - CHANDARD Lindsay le 30/08.

Mariages

BOUZID Zakaria et GOUBEAU Gwladys le 11/06 - CARRERE-GEE Joahn et MAS Emmanuelle le 11/06 - FÉLIX Mikael et GIROUX Stéphanie le 11/06 - ADAM Philippe et WALDUNG Laetitia le 25/06 - DUSSAUD Arnaud et CHIREUX Claire le 25/06 - MALAQUIN Patrice et COLLART Aurélie 25/06 - VALLET Johan et BOURDIN Amélie le 25/06 - JULE Kévin et LHOMME Virginie le 2/07 - ALVES Sébastien et BARATAUD Magdaléna le 30/07 - VAZ MARCELO Nuno et MAGALHÃES RIBEIRO Dulce le 12/08 - VINCENT Julien et PAQUIER Stéphanie le 20/08.

Décès

BOMY Cécile veuve CRIEL le 11/06 à l'âge de 96 ans - PEREIRA Emilia veuve DUARTE RODRIGUES GALO le 15/06 à l'âge de 81 ans - GAUTHIER Rodolphe le 17/06 à l'âge de 84 ans - RÉZARD Ginette veuve CORBES le 18/06 à l'âge de 76 ans - CHEVAL René le 22/06 à l'âge de 87 ans - BARATAUD Roger le 11/07 à l'âge de 88 ans - GOUHIER Françoise épouse ESCRIVA le 11/07 à l'âge 77 ans - MULLER Alain le 23/07 à l'âge de 50 ans - BÈGUE Paulette veuve BRUNEAU le 24/07 à l'âge 91 ans - CHAUSSÉE Chantal le 31/07 à l'âge de 57 ans - PELLEIEUX Nadine le 4/08 à l'âge de 57 ans - DELAVALLEE Nadia le 10/08 à l'âge de 53 ans - SANCHEZ Henri le 13/08 à l'âge de 85 ans - LACORNE Mireille veuve BOURGEOIS le 18/08 à l'âge de 85 ans - JENVRIN Serge le 29/08 à l'âge de 88 ans - GOUSSARD Suzanne veuve TURPIN le 30/08 à l'âge de 89 ans.

SENIORS

Après-midi à l'espace culturel...

le ciné-goûter de fin d'année... lundi 14 novembre 2011

Cet après-midi débutera par une séance de cinéma et sera suivie de la traditionnelle rétrospective.

à 14 h 30

à la Bergerie

“**Bienvenue à Bord**”

Film réalisé par Eric Lavaine - avec Franck Dubosc, Valérie Lemerrier, Gérard Darmon, plus

Long-métrage français - comédie
durée : 1 h 30 min

Résumé : *Isabelle, DRH d'une grande compagnie maritime, a commis l'erreur de choisir pour amant son patron...*

Inscriptions du 31 octobre au 10 novembre 2011

Nangissien : 1.60 € - extérieur : 2.20 €

NOEL Seniors

Pour assister à la manifestation de fin d'année et bénéficier du cadeau de Noël offert aux seniors de 69 ans et +, il faut être inscrit auprès du CCAS. Alors, si vous avez eu ou allez avoir 69 ans cette année, n'hésitez pas à venir au service social muni de votre carte d'identité et d'un justificatif de domicile. Vous serez inscrit dans notre fichier et recevrez une invitation personnelle.

Horaires d'ouverture du service social

Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 30

Sauf le jeudi matin (fermeture au public).

de 16 h 15 à 17 h 30

salle D. September

Rétrospective du séjour en Italie

Un diaporama vous fera découvrir ou revivre ce superbe séjour en Italie passé au soleil du 26 août au 9 septembre.

Le CCAS sera heureux de vous accueillir tous autour de tables conviviales pour un goûter.

Vous pourrez ainsi échanger vos souvenirs et faire découvrir aux “petits nouveaux” notre séjour annuel passé à l'étranger pour leur donner envie de vous rejoindre en toute amitié.

octobre

requalification du centre ville - réunion publique

| Vendredi 14 octobre de 19 h 00 à 21 h 00 à 16 h 30 | salle Dulcie September

Permanence de M. Michel Billout, sénateur

| Vendredi 14 octobre de 18 h 00 à 20 h 00 | Maison des Citoyens - centre commercial de la Mare aux Curées

Accueil des nouveaux habitants

| Samedi 15 octobre à 8 h 30 | Salle Dulcie September

Permanence de M. Philippe Delannoy, maire

| Samedi 22 octobre de 9 h 00 à 12 h 00 | Mairie

Permanence de Mme Noury, conseiller général

| Samedi 22 octobre de 9 h 30 à 11 h 30 |

Foyer des anciens cour E. Zola

Igloo

théâtre jeune public conseillé à partir de 2 ans 1/2

| Samedi 22 octobre à 10 h 30 | Salle D. September - 5€

novembre

Heure du conte

Mercredi 2 novembre à 10 h 30 | Médiathèque

Accueil des bébés lecteurs

Jeudi 3 novembre de 10 h 00 à 11 h 30 | Médiathèque

Permanence de M. Michel Billout, sénateur

| Vendredi 4 novembre de 18 h 00 à 20 h 00 | Maison des Citoyens - centre commercial de la Mare aux Curées

Remise des diplômes du baccalauréat

Lycée Henri Becquerel

Vendredi 4 novembre à 19 h 00 | salle D. September

Ateliers de calligraphie

pour adultes et enfants à partir de 7 ans (débutants ou non)

| Samedi 5 novembre | Médiathèque

10 h 00 - 11 h 15 : débutants - 11 h 15 - 12 h 30 : initiés

Mon dernier spectacle

théâtre (comédie)

| Samedi 5 novembre à 20 h 30 | La Bergerie 13€/8€

Cérémonie du 11 novembre

Commémoration de l'Armistice de la guerre de 1914-1918

Vendredi 11 novembre

10 h 30 rassemblement à la mairie - départ du cortège, arrêt au cimetière et au carré militaire Xavier Niessen - dépôt de fleurs sur les tombes des soldats et victimes d'opérations militaires ;

11 h 30 monument aux Morts - sonneries, dépôt de gerbes, remise des décorations, défilé jusqu'à l'espace culturel (cour Emile Zola)

12 h 00 salle Dulcie September - vin d'honneur offert par la municipalité ; 12 h 30 banquet à la salle Dulcie September

organisé par le Comité d'entente de Nangis

Cinéma/Goûter et rétrospective des Anciens

Lundi 14 novembre de 14 h 30 à 17 h 00 | salle D. September

Heure du conte

Mercredi 16 novembre à 10 h 30 | Médiathèque

Permanence de M. Michel Billout, sénateur

| Vendredi 18 novembre de 18 h 00 à 20 h 00 | Maison des Citoyens - centre commercial de la Mare aux Curées

Ateliers de calligraphie

pour adultes et enfants à partir de 7 ans (débutants ou non)

| Samedi 19 novembre | Médiathèque

10 h 00 - 11 h 15 : débutants - 11 h 15 - 12 h 30 : initiés

Les Rustres théâtre

| Samedi 19 novembre à 20 h 30 | La Bergerie 13€/8€

Remise des diplômes du travail

| Vendredi 25 novembre à 19 h 00 | Salle D. September

Permanence de M. Philippe Delannoy, maire

| Samedi 26 novembre de 9 h 00 à 12 h 00 | Mairie

Concert de la Sainte-Cécile

| Samedi 26 novembre | Salle D. September

Heure du conte

| Mercredi 30 novembre à 10 h 30 | médiathèque

Conseil municipal

| Mercredi 30 novembre à 20 h 30 | salle D. September

décembre

25^e Téléthon

Vendredi 2 et samedi 3 décembre

Permanence de M. Michel Billout, sénateur

| Vendredi 2 décembre de 18 h 00 à 20 h 00 | Maison des Citoyens - centre commercial de la Mare aux Curées

Don du sang

| Jeudi 8 décembre de 8 h 00 à 13 h 00 | CMA rue A. Briand

Veillée conte

| Vendredi 9 décembre à 20 h 00 | médiathèque

Permanence de M. Philippe Delannoy, maire

| Samedi 10 décembre de 9 h 00 à 12 h 00 | Mairie

Exposition Créatout Mains

| du 9 au 11 décembre au CMA rue A. Briand |

Festivités de Noël

Dimanche 11 décembre

agenda KMK

Samedi 1^{er} novembre de 13 h 00 à 19 h 00

AILLEURS À...Nangis

Comme tous les premiers samedis du mois, KMK vous propose de découvrir Nangis autrement en vous conseillant une des promenades de sa collection. *Rdv à "Bienvenue chez nous" 5 rue A. Briand, (également ouvert chaque mercredi de 10 h 00 à 13 h 00 et de 14 h 30 à 18 h 00)*

Mardi 8 novembre 19 h 30 La Rêverie des rues

Reprise des ateliers d'écriture animés par Bernard Sultan.

Présentation du projet de l'année et premier atelier.

"Bienvenue chez nous", 5, rue A. Briand

inscriptions au 01 64 00 74 01 ou contact@cie-kmk.org